

# REPUBLIQUE FRANCAISE

---

## DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

### COMMUNE DE BASTIA

---

ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES PREALABLES A LA  
DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE EN VUE DE  
L'AMENAGEMENT DE LA VOIE « CORBAJA SUPRANA »

---

## **CONCLUSIONS MOTIVEES ET AVIS**

### **D.U.P**

Enquêtes publiques conjointes ouvertes du mercredi 19 août au jeudi 03 septembre 2020 inclus, selon arrêté préfectoral DDTM/SJC/UC n°209-2020, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020, préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, relatives au projet d'aménagement de la voie « Corbaghja Suprana », sur la commune de Bastia.

Commissaire-enquêteur : Madame Caroline De LUCIA, selon décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia n°20000003/20, en date du 14 février 2020.

## CONCLUSIONS MOTIVEES ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

**Rappel** : L'opération soumise à enquêtes publiques conjointes porte sur les démarches relatives au projet d'aménagement d'une voie dénommée « Corbaja Suprana », à l'Ouest du quartier de Montesoro, au Sud de la commune de Bastia, en Haute Corse.

### I - CONCLUSIONS MOTIVEES SUR LE VOLET D.U.P :

- **Points forts** :

→ Le projet consiste en l'aménagement d'une piste actuelle, existante mais non carrossée, sur une longueur de 500 mètres pour desservir une zone urbanisée par de l'habitat individuel, aujourd'hui accessible uniquement par une route étroite (Chemin de Pinello), sinueuse et très pentue, ne permettant pas le croisement de deux véhicules et empruntée par des poids lourds, posant donc des **questions de sécurité** ;

Cf. rapport EP, pages 10-11

→ La zone d'étude est concernée par un PPRI<sup>1</sup> : le projet prend en compte les besoins en matière d'assainissement des eaux pluviales et prévoit de redimensionner l'ouvrage hydraulique existant pour un évènement centennal, au niveau du franchissement du **ruisseau de Montesoro, affluent du Corbaja qui sévit sur le secteur** (plusieurs inondations connues) ;

Cf. rapport EP, pages 11-12 et sous titre 3°, page 16

→ Le coût financier total réactualisé s'élève à 2 621 239,80€ TTC, cependant nous notons que le budget primitif de la commune a alloué plus de 30 millions d'euro de crédits à ses investissements planifiés sur l'année en cours.

Par ailleurs, les informations fournies par la mairie nous indiquent que le budget global 2020 serait porté à 99 558 000 € (quatre vingt dix neuf millions cinq cent cinquante huit mille euros) ;

Cf. rapport EP, 2°, page 15

→ **Un projet alternatif est possible** : le secteur de « Corbaja Suprana » est très éloigné de la zone identifiée par la commune

---

<sup>1</sup> PPRI du Grand Bastia sur le ruisseau de Montesoro, approuvé par arrêté préfectoral en août 2015

comme une « zone piste cyclable bidirectionnelle », ainsi qu'une « voie verte partagée entre vélos et piétons ». Celle-ci est programmée sur les secteurs proches du rivage (cartographie présentée en annexe au rapport d'enquête publique) et ne fait **donc pas partie du tracé des itinéraires cyclables** de la ville.

Cf.rapport EP, pages 14-15

- **Points faibles :**

→ **Le projet n'englobe pas tout le secteur de Corbaja Suprana :** la partie Est, en direction de la piste DFCI, ainsi que la partie du haut plateau, à partir du carrefour-plateau où s'arrêtent les travaux envisagés dans le cadre de cette opération, ne sont pas pris en compte, pour l'heure.

Le secteur Est, largement urbanisé, et le haut du plateau en cours d'urbanisation, devront faire l'objet d'une deuxième phase de travaux afin de traiter réellement des **questions liées aux eaux pluviales sur le secteur, aggravées par l'imperméabilisation des sols, ainsi que les problèmes de ravinement des eaux de ruissellement ;**

Cf. rapport EP, pages 11-12

## II - AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Sur la base des éléments précédemment exposés et des différents points abordés et analysés dans le document « Déroulement de l'enquête publique », la Commissaire-enquêteure émet l'avis suivant :

**AVIS FAVORABLE** au projet d'aménagement de la voie « Corbaja Suprana » sur la commune de Bastia, avec la réserve et la recommandation suivantes :

- **RESERVE** : Que soit adopté le projet alternatif sus mentionné ;
- **RECOMMANDATION** : que soient inscrits au budget les travaux sur la partie restante du secteur de Corbaja Suprana.

Fait à Bastia, le 7 octobre 2020, La Commissaire-enquêteure,

Caroline De LUCIA